BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 834

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

332 225 028 RCS Bordeaux.
IMMO SAINT PIERRE.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 40000.00 EUR.
Adresse : 4, RUE Fernand Philippart, 33000 Bordeaux.
Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION IMMO SAINT PIERRE Forme juridique Société par actions simplifiée à associé unique Au capital de 40000 EUR Siège social 4 RUE Fernand Philippart 33000 BORDEAUX N ° RCS 332225028 RCS BORDEAUX, est société absorbée. IDEAL GESTION Forme juridique Société à responsabilité limitée à associé unique Au capital de 1000 EUR Siège social 8 R Hustin 33000 BORDEAUX N° RCS 798266425 RCS BORDEAUX, est société absorbante. La société IMMO SAINT-PIERRE ferait apport à la société IDEAL GESTION de la totalité de son actif, soit 120 861 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 23 970 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 96 891 euros. La société IDEAL GESTION détenant la totalité des 500 actions composant le capital social de la société IMMO SAINT-PIERRE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions d'IMMO SAINT-PIERRE détenues par IDEAL GESTION un mali de fusion de 559 109 euros, se décompose d'un mali technique à hauteur de 552 000 euros et d'un vrai mali à hauteur de 7 109 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er/01/2018, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par IMMO SAINT-PIERRE depuis le 1er/01/2018 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par IDEAL GESTION. La société IMMO SAINT-PIERRE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 30/12/2018. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L.236-14 et R.236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Date du projet : 28/11/2018 Date du dépôt : 29/11/2018, lieu du dépôt : BORDEAUX..